

AGF SCOP Entreprises

Rapport d'activité

Exercice 2023

SOMMAIRE

1 CONJONCTURE	3
2 LES SOCIETES COOPERATIVES EN AUVERGNE-RHONE-ALPES	4
3 ORGANISATION	4
4 ACTIVITE.....	7
5 PERSPECTIVES.....	27

1 CONJONCTURE¹

Toujours de fortes contraintes

En 2023, les TPE-PME de la région qui ont enregistré un chiffre d'affaires en hausse ont été les plus nombreuses (43 %), mais ce bilan est en retrait par rapport à l'année précédente et il doit s'apprécier dans le contexte inflationniste. Plus d'un tiers des entreprises déclarent une marge en recul. La consommation a manqué de dynamisme lors des fêtes de fin d'année.

Le manque de vigueur de l'activité apparaît comme un frein au développement qui s'affirme. Touchant 38 % des TPE-PME début janvier, c'est le 2^e frein le plus fréquent, en progression de 9 points en six mois. Cela le situe à un niveau élevé, hors période Covid. La problématique de la hausse du prix des intrants est en recul, mais elle touche néanmoins toujours 35 % des TPE-PME. Par ailleurs, une majorité d'entreprises (54 %) est toujours impactée par le coût de l'énergie. Pour 1/3 des entreprises, cette facture énergétique freine le développement de l'entreprise sans la fragiliser, alors que pour 21 %, les entreprises estiment que cela les fragilise. 32 % des TPE-PME disent être dans une situation de trésorerie difficile. La proportion d'entreprises impactées est la plus élevée dans le transport, l'industrie et l'hébergement/restauration. C'est dans ce secteur que le plus d'entreprises se disent fragilisées.

En matière d'inflation des charges, la hausse des salaires est considérée comme un frein au développement pour 26 % des entreprises : « Le coût de l'énergie et des charges freinent l'agilité et la compétitivité » une PME de la fonderie (69). Dans ce contexte, la rentabilité insuffisante est un frein. Par rapport au réalisé en 2023, les entreprises sont moins nombreuses (51 % contre 70 %) à prévoir une hausse de leurs tarifs et quand c'est le cas, pour les 2/3 des entreprises, la progression est prévue en deçà de 5 %. Il y a par ailleurs des évolutions sectorielles. Pour 2024, c'est dans le tertiaire tourné vers les entreprises et le tourisme que les perspectives de hausse sont les plus fréquentes.

Le repli des difficultés de recrutement s'est affirmé courant 2023 mais reste le 1er frein au développement et demeure à un niveau élevé, touchant 43 % des entreprises. Dans l'industrie, mais aussi dans le tertiaire supérieur, une entreprise sur deux se dit dans ce cas.

En matière d'investissement, 19 % des TPE-PME disent avoir renoncé, en tout ou partie, à des investissements prévus au cours du dernier semestre 2023. Parmi les causes invoquées pour ces annulations d'investissement, on trouve d'abord la dégradation de l'activité de l'entreprise, puis le manque de visibilité et l'accès plus difficile aux financements. Au même niveau que ce dernier, des difficultés dans l'exécution des projets sont aussi mentionnées.

Pour les perspectives pour le 1^e semestre 2024, c'est la stabilité du niveau d'investissement (sur un an) qui l'emporte, avec 55 % des entreprises qui font cette réponse. Pour les autres, la tendance à la baisse est un peu plus fréquente qu'à la hausse.

La faiblesse des gains de productivité en France et plus globalement dans l'Union européenne, notamment par comparaison avec les Etats-Unis, est un sujet de préoccupation économique. La maîtrise de la contrainte que constitue l'inflation est liée à ces gains de productivité. Et ces derniers sont aussi en lien avec les gains de pouvoir d'achat, donc la consommation. Près de 40 % des chefs d'entreprise répondants estiment que leur TPE ou PME est freinée dans ses gains de productivité, soit une proportion significative. Le niveau

1 Conjoncture, CCI Auvergne-Rhône-Alpes, Février 2024

est le plus élevé dans le transport, le BTP, l'industrie et le tourisme. L'analyse des tenants du problème montre d'abord l'importance de la dimension RH.

Plus de 40 % des entreprises freinées dans leurs gains de productivité citent, parmi les causes, des compétences insuffisantes de certains de leurs collaborateurs, alors même que les « déceptions » quant aux technologies ne sont déclarées que par 7 %. L'enjeu de la formation apparaît clairement. Mais, en matière de RH, il se double souvent de la dimension d'engagement des collaborateurs, puisque 35 % des répondants jugent cet engagement insuffisant. Pour ces derniers, dans la plupart des cas, c'est l'implication dans le travail qui est jugée insuffisante. Et dans un cas sur deux, un turn over trop fréquent est invoqué. Des effets défavorables du télétravail sont évoqués dans un quart des cas des entreprises des services. « Le personnel recruté n'est pas qualifié, donc les contrats en CDD n'aboutissent pas à un CDI », une PME du tourisme (69). 37 % des entreprises qui se disent freinées dans leurs gains de productivité en imputent une cause aux contraintes administratives ou réglementaires. Et un répondant sur cinq à d'autres blocages en amont, comme des retards dans des projets d'investissement liés à des fournisseurs ou prestataires.

L'insuffisance d'investissements, faute de capacités financières, est une cause avancée par également environ un tiers des entreprises, avec les fréquences de citation les plus élevées dans le tertiaire supérieur et le commerce de détail. Le manque de capacités financières est lié à la pression sur la marge, dans 3/4 des cas, à l'activité insuffisante puis aux difficultés d'accès aux crédits d'investissement dans un 1/3 des cas.

2 LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

À fin décembre 2023, notre Union régionale AURA compte 591 entreprises coopératives adhérentes, contre 586 en décembre 2022, soit une hausse de 1.07% en un an.

Ces coopératives emploient 9 208 salariés contre 9 286 salariés à fin décembre 2022, marquant un recul de 0,8 %. Cette diminution du nombre de salarié·e, alors que le nombre de coopératives adhérentes augmente, est générée par la mise en liquidation, sur la période, d'une grosse structure adhérente. La taille plus réduite des entreprises nouvellement adhérentes n'a pas pu compenser la perte de cette structure radiée.

Sur les 9 208 salarié·es des entreprises coopératives au 31 décembre 2023, 4 912 sont associé·e·s salarié·es, représentant ainsi 53 % du taux de sociétariat dans les coopératives de notre région.

3 ORGANISATION

Le déploiement de nos services repose sur la base d'une territorialisation des équipes et d'une spécialisation des compétences des délégué·e·s du Pôle Suivi en charge de l'accompagnement des adhérents. Pour rappel, cette spécialisation se concrétise dans les domaines : Gouvernance-Vie coopérative / Économique et Financier / Simplification Administrative et Juridique / Entreprises en difficulté, et s'additionne à l'activité de « suivi référent » habituelle pour chaque Délégué·e Régional·e.

L'organisation est bâtie sur la base de 4 agences, couvrant ainsi l'intégralité du tissu régional,

- Agence des Pays d'Auvergne située à Beaumont (63)
- Agence des Pays du Sud située à Valence (26)
- Agence des Pays Alpins située à Grenoble (38)
- Agence de Vaulx-en-Velin (69)

et chacune de ces agences accueille l'ensemble des activités techniques d'AGF SCOP Entreprises. Les fonctions « animacom » et « admin-gestion-RH » sont quant à elles regroupées sur l'agence de Vaulx-en-Velin (69).

L'agence des Pays Alpins, située initialement chez Enercoop à Grenoble a déménagé en septembre 2023 pour rejoindre le Totem de la French Tech à Grenoble. En effet, l'accroissement de l'équipe appelait à évoluer vers un lieu offrant plus d'espace et plus d'interactions avec notre éco-système.

Ce lieu dédié à l'écosystème startup accueille une communauté autour de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la tech. Nous accueillons par ailleurs, au sein de nos bureaux, Patricia Abraham-Briffod de l'accélérateur Coopventure, ainsi que Aurélie Chamaret de la Fédération des Scop de l'industrie.

L'inauguration de l'agence a eu lieu au Totem, le 29 novembre et a pu compter sur la présence de nombreux adhérents et partenaires.

Voici la répartition de l'équipe au 31 mars 2024.

Agence des Pays du Sud : Au Technosite Agglo à Valence (26)

Animateur d'agence : Rémi Dalant-Welcomme

- Suivi : Sacha Guillerault et Laurie Lamant
- Création : Rémi Dalant-Welcomme
- Alter'Incub : Özgecan Abdulazizoglu-Bouchet

Agence des Pays Alpins : Au Totem à Grenoble (38)

Animation d'agence : Juliette Présidy & Laura Perrin

- Suivi : Fabienne Crozier, Marie-Anne Grisal, Nolwenn Moisan et Laurent Morel
- Création : Nicolas Guingand et Juliette Presidy
- Alter'Incub : Laura Perrin et Zéla Hébert (stagiaire)

Agence des Pays d'Auvergne : Chez Euclid à Beaumont (63)

Animation d'agence : Audrey Soulé-Vilan & Guillaume Delpierre

- Suivi : Audrey Soulé-Vilain et Guillaume Delpierre
- Création : Jean-Philippe Nicolaux
- Alter'Incub : Marie Bar, Mathilde Rabet

Agence de Vaulx-en-Velin (69) : Immeuble Woopa

- Suivi : Grégoire Briand, Guillaume Chausse, Lélia Djérida-Gillet, Pascal Lanier, Matthieu Remonnay, Isabelle Jorge, Guillaume Berry
- Chargée de mission transition écologique : Angèle Abou-Zeinab
- Création : Lena Cacchione, Clémence Charreau, Liévin Iraguha, Meryem Yilmaz
- Chargée de mission : Appel à projets Prémices.coop : Chloé Stamm Rouge
- Alter'Incub : Léopold Arberet, Olivia Cheucle et Camille Dière
- Fonctions « support » :

- ▶ Animacom : Elisa Brunet, Lisa Dambras, Isabelle Jacquet, Maëlys Lambert (alternante) et Nicolas Féron (animation réseau).
Elisa Brunet assure la responsabilité du Pôle « Animacom ».
- ▶ Admin-gestion / RH : Lamia Amiri, Tiphanie Dejean, Delphine Foray, Françoise Martin, Philippe Monnet, Dalila Mouhoub et Isabelle Treffot.
Isabelle Treffot, en qualité de Responsable administrative et financière/RH, assure la responsabilité du Pôle « Admin-Gestion-RH ».
- Affaires financières : Malik Selmi, en qualité de Directeur des Affaires financières, poursuit son action sur l'ensemble de nos outils financiers et a également en charge la gestion des conventions.

Les activités de Suivi sont réalisées en 2023 par 16 Délégué·e·s Régionaux, dont 1 chargée de mission Transition écologique, et 2 managers responsables du Pôle « suivi », Isabelle Jorge et Guillaume Berry.

L'activité Développement, incluant l'activité Création et Alter'Incub, est exercée par 16 personnes. L'ensemble de l'activité Développement est sous la responsabilité de Meryem Yilmaz. L'activité développement se scinde en 2 pôles :

- La « création » : 8 Délégué·e·s Régionaux dont 1 manager responsable du Pôle « création », Liévin Iraguha
- Alter'incub : 8 Chargé.e.s de mission sous la supervision de Marie Bar et Olivia Cheucle.

Quelques chiffres :

- Effectif moyen sur l'exercice 2023 : **39,92 ETP**

(Pour mémoire : 38,83 en 2022, 36,00 en 2021 / 35,32 en 2020 / 35,77 en 2019)

Effectif au 31/12/2023 : 44 personnes dont

- 28 femmes (dont 2 CDD à mission, 1 CDD, 1 contrat d'apprentissage et 1 stage)
- 16 hommes (dont 1 CDD à mission)

6 Temps partiels dont 1 homme et 5 femmes

Ancienneté moyenne : Femmes : 4 ans et 9 mois / Hommes : 7 ans

- Nombre d'heures de production en 2023 : 63 032 heures en 2023 pour l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, contre 59 936 heures en 2022 et 57 635 heures en 2021.

Le comité de coordination d'AGF SCOP a accueilli cette année un nouveau membre, Liévin Iraguha devenu responsable de l'activité « création ». Il rejoint donc le comité précédemment constitué de Guillaume Berry, Elisa Brunet, Isabelle Jorge, Malik Selmi, Isabelle Treffot et Meryem Yilmaz. Ensemble, ils assurent la coordination générale d'AGF SCOP.

En 2023, le nombre d'heures de production directe a augmenté de 5,17 % (63 032 heures vs 59 936 heures). Cette évolution tient au renforcement de l'équipe :

- Notre activité Suivi a connu l'arrivée d'un consultant, fin 2023, en remplacement sur l'agence de Beaumont et d'une consultante en renforcement de l'équipe de Grenoble.
- Concernant le Pôle Admin-gestion / RH, 1 remplacement en cours d'année, sur le poste d'assistante de gestion/accueil.

- Chez Alter'Incub, remplacement d'une consultante sur l'agence de Beaumont et renforcement d'un second poste également sur cette même agence début 2024.

En parallèle du suivi de l'équipe et dans l'optique de renforcer notre organisation, notre parcours de digitalisation de nos services a poursuivi son chemin en 2023.

Le déploiement de l'équipe sur l'ensemble du territoire, et le télétravail, ont accentué le besoin d'outils performants, tant en termes de gestion des activités qu'en termes de facilitation de communication à distance.

L'ensemble des outils de digitalisation déjà déployé ou en cours de déploiement doit nous permettre de fluidifier notre fonctionnement, de sécuriser nos activités et de proposer de nouvelles méthodes d'accompagnement.

4 ACTIVITÉ

4.1 Créations/Reprises

L'activité des cinq dernières années sur le périmètre Auvergne-Rhône-Alpes est retracée dans le tableau qui suit :

Créations/reprises	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022-2023
Projets reçus	284	257	332	311	302	-3%
Projets étudiés et/ou accompagnés	215	168	260	201	221	+10%
Projets accompagnés	87	84	123	140	176	26%
Coopératives créées	46	25	50	61	45	-26%
<i>dont Scop</i>	30	19	31	41	36	-12%
<i>dont Scic</i>	16	6	19	19	7	-63%
<i>dont Coop Loi de 47</i>	0	0	0	1	0	-100%
<i>dont Sociétés éthiques</i>	0	0	0	0	0	
Nombre d'emplois créés ou sauvagardés	255	82	254	380	462	21 %
CA prévisionnel 1e année (M€)	20,65	5,8	21,34	32,5	26,2	-19%

Sur le plan quantitatif, nous avons, au cours de l'année 2023, travaillé avec 585 projets dont :

- ✓ 45 ont fait l'objet d'une création réussie (462 salariés),
- ✓ 283 sont en phase d'information et d'orientation à la création

- ✓ 176 sont au 31 décembre 2023 au stade de pré-diagnostic ou d'accompagnement. Ce qui représente un effectif de 1 434 salariés. L'accompagnement se poursuivra sur l'année 2024.
- ✓ et 85 projet pour un effectif de 1 038 salariés ont été abandonnés à l'état de prospect ou en cours de processus de création.

Les projets reçus sont en légère baisse depuis 2022.

Le taux de transformation des projets accompagnés est de 58%, avec un taux de transformation global (sur l'ensemble des projets reçus) de 15 % en diminution (20% en 2022).

4.1.1 Analyse des résultats

On distingue 4 types de créations :

- Les créations **ex-nihilo**, qui sont celles issues d'un projet de création pure ;
- Les **transmissions**, qui recouvrent les transformations d'entreprises traditionnelles « in bonis », notamment à l'occasion du départ à la retraite de l'ancien·e dirigeant·e ;
- Les **reprises**, qui recouvrent les reprises d'entreprises en difficulté (sociétés commerciales et associations), généralement à la barre du Tribunal de commerce ;
- Les **transformations**, qui recouvrent les transformations d'associations.

Évolution des créations par type entre 2020 et 2023

Année / Type création	2020		2021		2022		2023		Evolution 2023/2020
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Ex-nihilo	13	52%	25	50%	26	43%	22	48%	62%
Transmission	6	24%	12	24%	18	30%	10	23%	67%
Reprise	1	4%	1	2%	1	2%	7	16%	600%
Transformation	5	20%	12	24%	16	26%	6	14%	20%
Total	25	100%	50	100%	61	100%	45	100%	76%

En 2023, les 45 créations réussies se composent de 21 créations ex-nihilo, 10 transmissions, 6 transformations d'associations et 7 reprises d'entreprise en difficulté.

Après un recul en 2020, lié à la crise sanitaire, nous constatons une reprise de notre activité depuis 2021.

En nombre de coopératives créées, nous avons une progression sur l'ensemble des typologies de dossiers accompagnés entre 2020 et 2023 :

- Les coopératives issues d'une création ex-nihilo passent de 13 en 2020 à 21 en 2023, soit +62 % sur la période ;
- Les coopératives issues d'une transmission passent de 6 en 2020 à 10 en 2023, soit +67% sur la période ;
- Les coopératives issues d'une reprise passent de 1 en 2020 à 7 en 2023, soit +600% sur la période ;
- Les coopératives issues d'une transformation d'association passent de 5 en 2020 à 6 en 2022, soit +20 % sur la période.

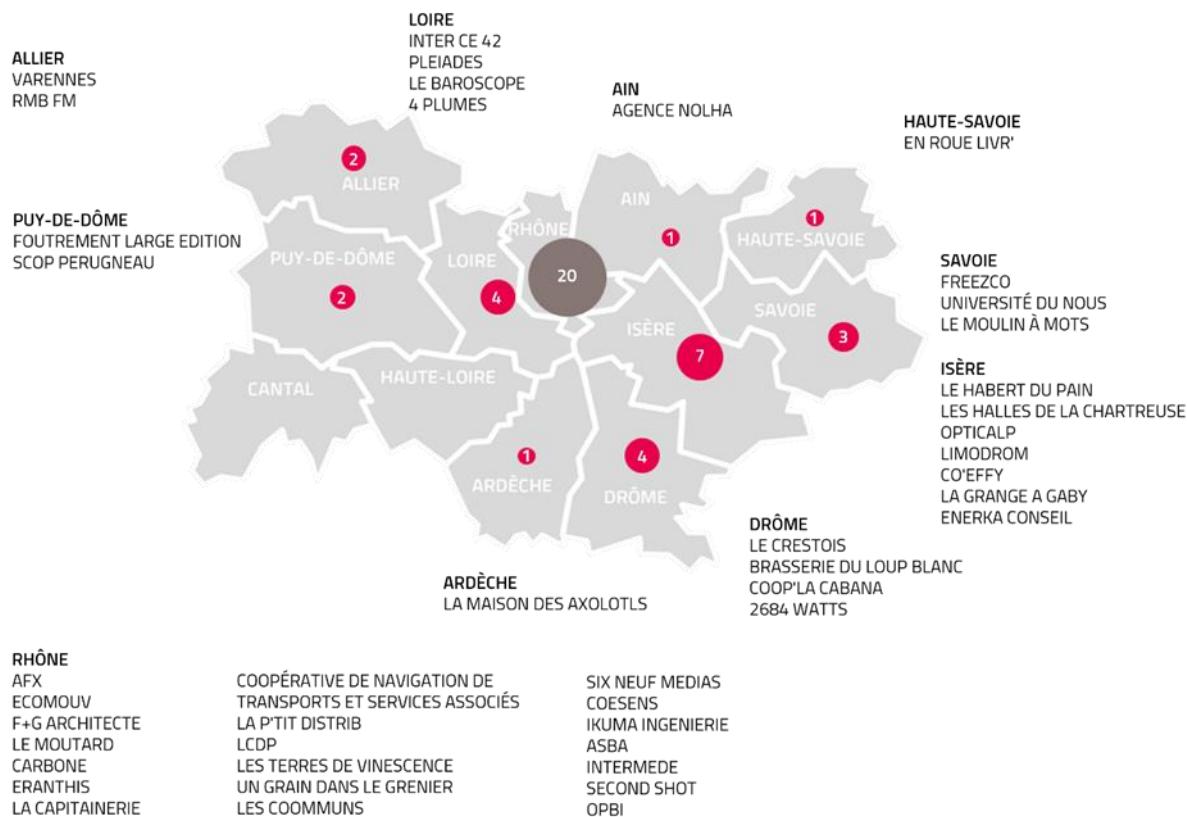
L'augmentation des reprises provient du fait que les procédures collectives avaient considérablement baissé en 2020, jusqu'à atteindre sur l'ensemble du territoire un niveau historiquement bas. Ces procédures collectives avaient déjà marqué un net recul en 2020. Ce mouvement s'est donc poursuivi en 2022. En revanche, depuis le début d'année 2023, le

nombre de procédures revient à son niveau d'avant-crise COVID avec une augmentation de 43,6% par rapport au premier trimestre 2022. Nous avons constaté une augmentation des sollicitations sur cette typologie de dossier à partir du 2^{ème} semestre 2023.

Les créations et RES réussies en 2023 couvrent tous les secteurs d'activités économiques. La répartition par secteur des coopératives créées en 2023 est la suivante :

- 11 entreprises dans l'agriculture et l'alimentation (16 en 2022) ;
- 10 entreprises dans le conseil et la formation (7 en 2022) ;
- 6 entreprises dans la construction (BTP, BE, Architectes) (11 en 2022) ;
- 6 entreprises dans le numérique et la communication (6 en 2022) ;
- 4 entreprises dans les services (11 en 2022) ;
- 3 entreprises dans la culture et l'événementiel (2 en 2022) ;
- 2 entreprises dans l'énergie, eau et déchets (3 en 2022) ;
- 2 entreprises dans le transport ;
- 1 entreprises dans l'industrie (2 en 2022).

La répartition des 45 créations et RES réussies



Les créations 2023 couvrent l'ensemble des départements de la région à l'exception de 2 départements, ceux du Cantal et de la Haute-Loire.

4.1.2 L'activité

Le temps passé par l'équipe création/reprise s'élève à 1 402 en 2023 contre 1 309 jours en 2022.

Ce temps se répartit pour :

- 10 % aux actions de représentation/prescription ;
- 53 % à l'accompagnement des porteurs de projets ;
- La différence étant du temps de coordination (qualification, appui aux actions de développement, réunion, préparation de rendez-vous, coordination interne) et de développement d'outils et d'ingénierie pour 37 %.

4.2 Suivi

L'année 2023 est marquée par la consolidation de l'équipe Suivi, à travers la création d'un nouveau poste de déléguée référente rattachée à l'agence des Pays Alpins

Le pôle s'est ainsi articulé autour de 16 personnes (15 personnes en 2022), représentant sur l'année 14,4 ETP (contre 13 ETP en 2022), toujours appuyées complémentairement par une expertise dédiée sur les missions de croissance externe.

Ce renforcement s'est inscrit dans une nécessité de maintenir les moyens d'accompagnement sur l'agence des Pays Alpins, au regard de la trajectoire de développement pressentie sur le territoire.

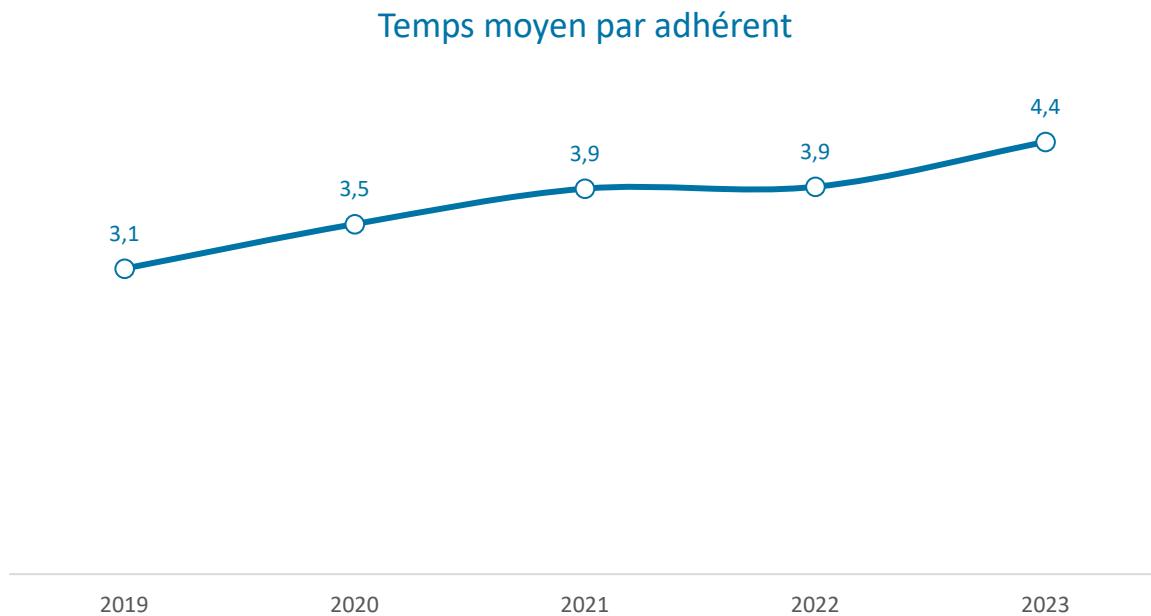
Pour mémoire, l'organisation du pôle Suivi répond aux objectifs de territorialisation des délégué·es référent·es sur les 4 agences de l'URSCOP, avec un seuil maximum 50 et 55 adhérents par délégué·es référent·es

Ainsi, en 2023, le pôle Suivi a géographiquement été réparti comme suit :

- ▶ 2 délégué·es référent·es sur l'agence des Pays d'Auvergne, à Beaumont (couvrant l'Allier, le Cantal, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme) ;
- ▶ 4 délégué·es référent·es sur l'agence des Pays Alpins, à Grenoble (Isère, Savoie et Haute-Savoie) ;
- ▶ 2 délégué·es référent·es sur l'agence des Pays du Sud, à Valence (Drôme et Ardèche)
- ▶ 4 délégué·es référent·es sur l'agence de Vaulx-en-Velin (Ain, Rhône).

Les compétences d'accompagnement restent complétées complétée par 4 personnes, basées à Vaulx-en-Velin :

- ▶ une fonction transversale dédiée à l'accompagnement « transition écologique » ;
- ▶ une fonction d'expertise sur la croissance externe ;
- ▶ deux co-responsables exerçant également des missions d'accompagnement, notamment nécessitant des expertises spécifiques en matière de gouvernance/vie coopérative ou difficulté des entreprises.



Ce renforcement des moyens et l'organisation qui en découle permet sur 2023 un accroissement du temps de suivi moyen par adhérent : il passe de 3,9 à 4,4 jours. Cette moyenne s'inscrit dans un cadre d'un fonctionnement pleinement articulé autour de la mutualisation des moyens. Elle permet de pourvoir aux besoins d'accompagnement les plus chronophages (missions d'accompagnement gouvernance/vie coopérative, difficulté des entreprises ou projets de développement).

4.3 Formation

4.3.1 L'activité en volume

L'activité formation 2023 en quelques chiffres :

- 472 stagiaires ont été accueilli·e·s par AGF SCOP (+ 18 % par rapport à 2022) ;
- représentant 4 864 heures stagiaire dispensées (+ 47% par rapport à 2022) ;
- le chiffre d'affaires correspondant s'élève à 129.3 K€ (contre 70.6 K€ 2022).

L'activité vit donc une belle augmentation. L'intégration dans notre catalogue de formation de la formation « La Gestion Economique et Financière de son Entreprise Solidaire » en partenariat avec France Active sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes a démarré en novembre et a représenté un chiffre d'affaires de 29K€.

4.3.2 L'offre de formation

La formation la plus plébiscitée reste en 2023 le stage « Bienvenue en Scop » : elle a représenté 56 % des stagiaires en 2023 (soit 258 personnes). Le module « Bienvenue en Scic » a quant lui rassemblé 36 stagiaires.

La formation « Parcours administrateur·rices de Scop / Scic » de 3 jours a contribué à professionnaliser 32 administrateurs de Scop / Scic (contre 49 en 2022).

Le parcours PASS 1 (3 jours), destiné aux associé·e·s, a rassemblé 35 stagiaires (contre 25 en 2022).

La formation Formalités Administratives et Juridiques est ancienne bien qu'elle n'ait pas été dispensé en 2022 et a vocation à prendre une autre forme pour répondre aux besoins de nos adhérents sur ces sujets administratifs dans une dimension plus précise en étant plus proche de nos adhérents avec plus de temps de questions / réponses.

Le taux de satisfaction de nos formations évaluée par les stagiaires reste élevé :

Module	Nombre de répondants	Taux de satisfaction (2023)	Taux de satisfaction (2022)
Bienvenue en Scop	254	95%	94%
Bienvenue en Scic	36	92%	94%
PASS 1	33	92%	94%
Formalités administratives et juridiques	26	84%	Non dispensée
Spécificités comptables et fiscales	24	94%	100%
Parcours administrateurs	21	90%	95%
La gestion économique et financière de son entreprise solidaire	19	95%	Non dispensée
Pilotage économique de sa Scop / Scic	9	91%	86%
Parcours manager	8	93%	98%
Dynamiser la vie coopérative	7	100%	Non dispensée

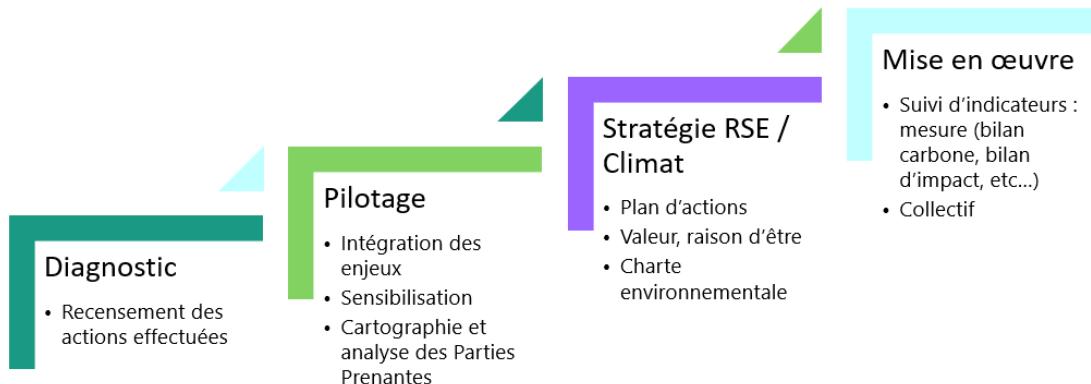
4.4 Transition écologique

4.4.1 Chiffres clés de l'accompagnement :

Accompagnement individuel :

- 11 coopératives de la filière Numérique ont réalisé un diagnostic transition écologique.
- 5 coopératives adhérentes hors filière du Numérique et de l'Industrie ont réalisé un diagnostic transition écologique.

Les diagnostics sont la première étape de l'accompagnement proposé. Par la suite, selon le besoin recensé et du niveau de maturité, différentes étapes clés sont identifiées pour l'accompagnement, synthétisées ci-dessous :



- 3 coopératives de l'Industrie ont été accompagnées.
- 1 coopérative a bénéficié d'un accompagnement long jusqu'à la labélisation SCOP BTP RSE, label obtenu au deuxième semestre 2023.
- 10 coopératives ont été sensibilisées aux enjeux environnementaux.
- 5 coopératives ont été accompagnées à entamer un bilan carbone.

Accompagnement collectif :

- 3 Club RSE, intégrant 9 coopératives de la Construction, ont été organisés sur des thématiques clés de la RSE : La communication interne ; La qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) ; Le reporting / rapport de durabilité.
- 1 fresque de la RSE réunissant 14 coopératives, coorganisée avec la Fédération des Scop & Scic de la communication.

Tout au long de l'année 2023, une phase de structuration a été entamée avec les acteurs du réseau coopératif. La Fédération des SCOP & SCIC de l'Industrie ainsi que la Fédération des SCOP & SCIC de la COM ont été présentes dans l'offre globale dans l'objectif de proposer de la complémentarité d'accompagnement à la transition écologique pour les SCOP & SCIC.

4.4.2 Focus accompagnement à la transition écologique de Dat@rchiv

La SCOP Dat@rchiv, spécialisée dans la gestion de l'information depuis 2020, a entamé une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) en janvier 2022, à la suite de son premier séminaire d'équipe. Avec l'accord de la direction, Sibylle Gardelle est l'actuelle référente de cette démarche. Celle-ci a débuté par une réflexion globale des pratiques de la SCOP afin d'identifier les actions possibles à mettre en place en interne.

En collaboration avec l'URSCOP, un accompagnement a été initié, au printemps 2022, conduisant à la proposition d'un plan d'action et d'un ensemble d'outils à mettre en place tels qu'un diagnostic ; la matrice de matérialité permettant l'analyse et la priorisation des objectifs RSE ; une méthodologie d'analyse des parties prenantes...

À partir de janvier 2023, après une présentation générale de la RSE à l'ensemble des salariés, quatre groupes de travail ont été créés, abordant : le numérique responsable, la communication, le bien-être au travail et la préservation de la planète. L'ensemble des salariés se sont inscrits volontairement dans ces groupes selon leurs envies, leurs intentions et leurs sensibilités. Les groupes de travail se réunissent de manière mensuelle ou bimensuelle. L'URSCOP apporte ponctuellement une vision externe et une expertise au sein de ces groupes de travail.

En parallèle, Sibylle a élaboré un questionnaire d'analyse et d'identification des besoins, diffusé en interne et en externe, au printemps 2023. Les retours ont été significatifs, avec 13 réponses internes sur 18 salariés et 20 réponses sur 50 envois auprès des Parties Prenantes externes. Les résultats de ce questionnaire ont conduit le groupe de travail sur le bien-être, à ajuster ses actions, intégrant ainsi la RSE au sein de l'entreprise. Courant d'année 2023, un second questionnaire a été élaboré pour les salariés, sur l'intégration et la cohésion des équipes, révélant une satisfaction globale. Cette démarche d'analyse des besoins permet d'intégrer l'ensemble des parties prenantes à contribuer à une évolution globale des pratiques au sein de Dat@rchiv. Par ailleurs, un livret d'accueil et un processus d'intégration ont été mis en place pour soutenir cette démarche.

L'équipe de Dat@rchiv est dispatchée dans toute la France et dans certains DOM-TOM. Pour renforcer la cohésion d'équipe et contribuer au bien-être des salariés, la SCOP met en place différentes actions au quotidien : un espace de discussion, une messagerie et « Data-bouge » pour faire un peu de sport après déjeuner !

En été 2023, une semaine de séminaire a été organisée avec l'ensemble des salariés, divers formations et ateliers ont été proposés : Formation Gestes et Postures ; Définition du projet d'entreprise, activité de cohésion d'équipe... Une demi-journée a été consacrée à la sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique traduit par l'animation d'une Fresque du Climat par la déléguée régionale et la déléguée transition écologique de l'URSCOP. Un focus a été réalisé sur l'impact du numérique. Les salariés ont contribué à la réalisation d'un recensement des actions dans le Plan d'action RSE.

Pour l'année 2024, l'objectif est de travailler sur la stratégie globale de l'entreprise et sur ses valeurs, afin de formaliser une raison d'être. Les travaux des GT se poursuivront, avec l'intégration de 10 nouveaux salariés au printemps 2024, impliqués dans des GT dès leur intégration. La SCOP Dat@rchiv affiche ainsi un engagement continu envers la RSE, avec des actions concrètes et une participation active de l'ensemble de ses membres.

4.4.3 Feuille de route 2024

La quatrième filière ciblée est celle de l'alimentation. L'accompagnement par filière a été déterminé, tout au long des 2 premières années d'expérimentation de l'offre de service. Toutefois, toutes les coopératives hors filière définie, ont pu être accompagnées, si elles exprimaient un souhait.

L'accompagnement à la filière de l'alimentation, jumelé avec la continuité de l'accompagnement des coopératives de la Construction, du Numérique, de l'Industrie et de toutes autres filières motivées, sera un défi tout au long de l'année 2024.

Un second enjeu de l'année 2024 sera de formaliser et communiquer autour d'un annuaire recensant les coopératives et les acteurs contribuants à la transition écologique sur notre territoire AURA.

4.5 Animation réseau - Communication

Au relevé des compteurs 2023, nous avons consacré 725,00 jours pour 264 K€ à l'activité communication et 247,75 jours pour 90 K€ à l'activité animation réseau. A titre de comparaison, nous avions passé en 2022 568,25 jours et 213 K€ pour la communication et 257,00 jours pour 96 K€ pour l'animation réseau.

Concernant l'activité « communication », nous constatons une hausse de nos temps, car nous avons choisi de renforcer notre équipe avec le recrutement d'une chargée de communication en alternance, sur le poste de Community Manager, à partir d'octobre 2022.

Maëlys Lambert assure ses missions communication, en alternance avec son Master Management et Développement Durable jusqu'à septembre 2024.

Pour l'activité « animation réseau », les temps passés en 2023 sont alignés sur ceux de 2022. Ils traduisent :

- L'activité de notre animateur réseau,
- L'apport expertise et logistique des équipes AnimaCom, Suivi et Création aux différentes animations.

Courant 2023, le pôle « animation réseau & communication » a maintenu son organisation transversale afin de piloter ses enjeux de façon coordonnée. En termes de communication, les principaux objectifs du pôle ont été de :

- Positionner l'Urskop comme acteur clé sur son marché, un réseau d'expertises et une offre de services sans équivalent ;
- Aller vers une plus grande affirmation sociétale et positionner les Scop et Scic comme une réponse concrète aux attentes des Français en matière d'engagement et de responsabilité des entreprises ;
- Assurer une vie de réseau dense, animer un réseau de solidarité en organisant des temps de connexion par territoires, filières, métiers et en valorisant les échanges d'expertises.

Tout en maintenant :

- L'appui communication à l'Union régionale Ile-de-France, piloté par Isabelle Jacquet, chargée de communication à temps partagé sur nos 2 Urskop. En 2023, l'UR Ouest a choisi de recruter une chargée de communication à temps plein et d'arrêter la mutualisation de sa communication avec nos 2 Urskop.
- L'appui aux Scop et Scic et à leurs opérations de communication (anniversaires, portes ouvertes, opération de croissance externe ou repositionnement stratégique) ;
- La coordination et l'appui logistique / communication aux Administrateur·rices et Comités territoriaux, ainsi qu'aux actions et événements programmés.

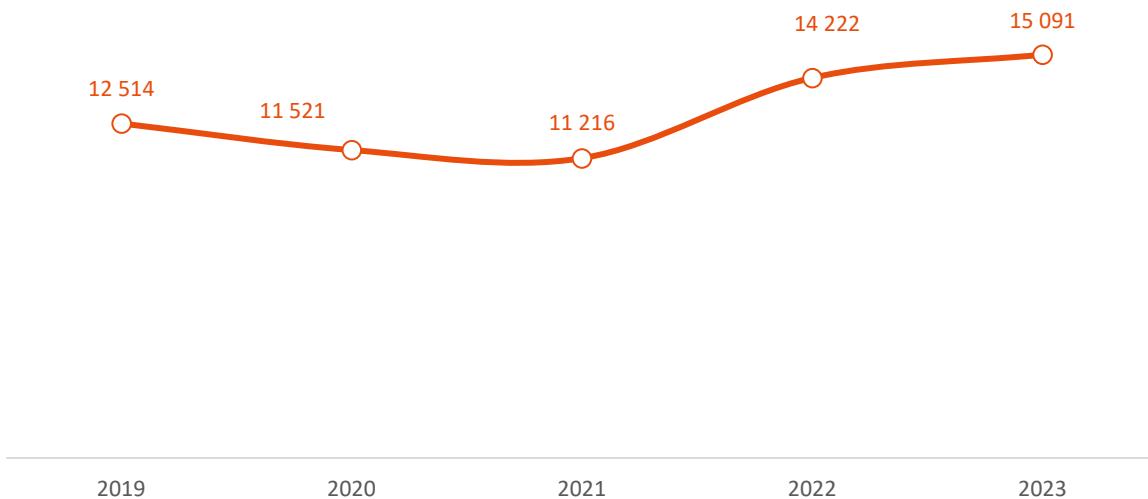
Elisa Brunet assure la coordination de l'équipe. Cette organisation doit permettre au pôle de gérer avec fluidité les actions de communication traditionnelles : site internet, réseaux sociaux, relations presse, événements institutionnels (AG) et d'assurer le partage d'informations et compétences avec les actions d'animation réseau. Elle doit également permettre une adjonction de moyens logistiques et événementiels à l'animation réseau, notamment pour les événements projetés par les Comités territoriaux de coopérateur·rices.

4.6 Les outils financiers

4.6.1 Les engagements financiers des outils du Mouvement

L'activité financière globale :

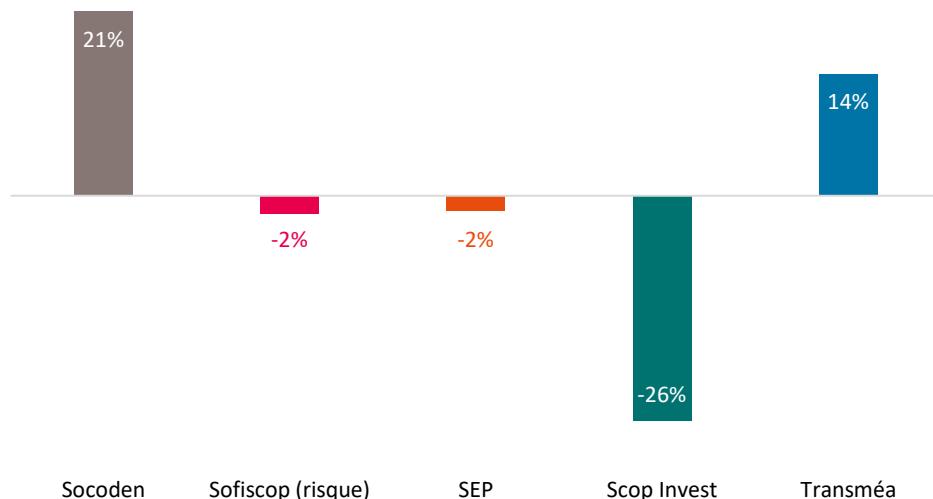
Le total des engagements des outils financiers du Mouvement en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2023 poursuit sa croissance sur l'année écoulée.



Après des années 2020 et 2021 marquées par une activité en retrait, l'année 2023 s'inscrit dans les pas de l'année 2022 ayant vu un essor significatif des interventions de nos outils pour porter nos engagements à leur plus haut historique.

À la fin de cet exercice, ces engagements atteignent un total de 15 091 k€ contre 14 222 k€ fin 2022 soit une augmentation de 6 %.

Notre activité a été très essentiellement portée par nos interventions en prêt moyen terme ainsi que par la reprise d'entreprises par les salariés.

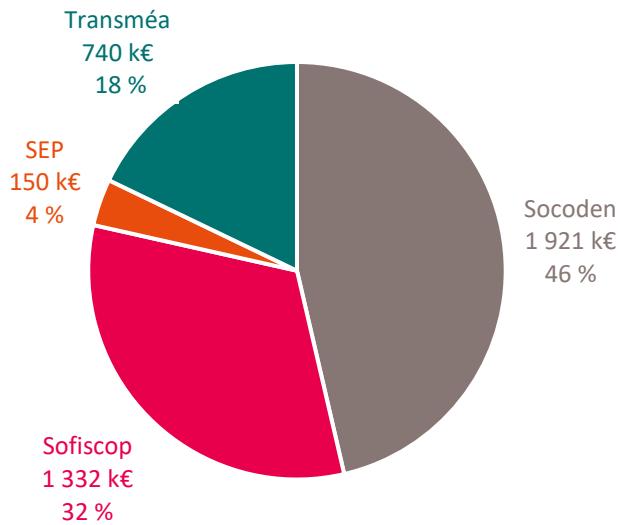


Dans le détail, on note l'excellent dynamisme de SOCODEN dont les encours sont en hausse de 21 %, largement mobilisés par notre activité accompagnement des coopératives existantes avec 21 dossiers pour un montant de 1 142 k€ dans notre région. Couplés à notre outil de garantie (dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes assure une contre intervention), nos encours pour les interventions en prêt moyen terme s'établissent conjointement à 10 277 k€ (vs 9 235 k€ en 2021).

En complément notre activité de haut de bilan s'est stabilisée après plusieurs années de recul (4 814 k€ contre 4 987 k€ en 2022).

Les engagements 2023 :

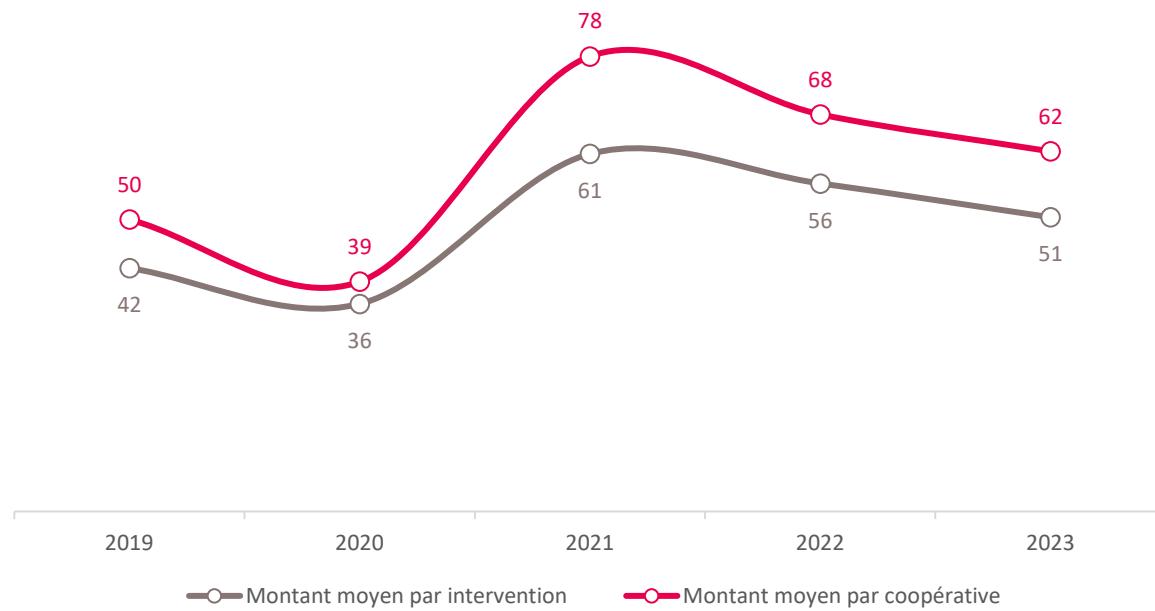
En 2023, les nouveaux engagements se sont élevés à 4 143 k€ versés ou garantis contre 3 887 k€ en 2022 et 2 579 k€ en 2021. Ils concernent 67 Scop et Scic contre 57 l'an dernier. Ils se répartissent comme suit :



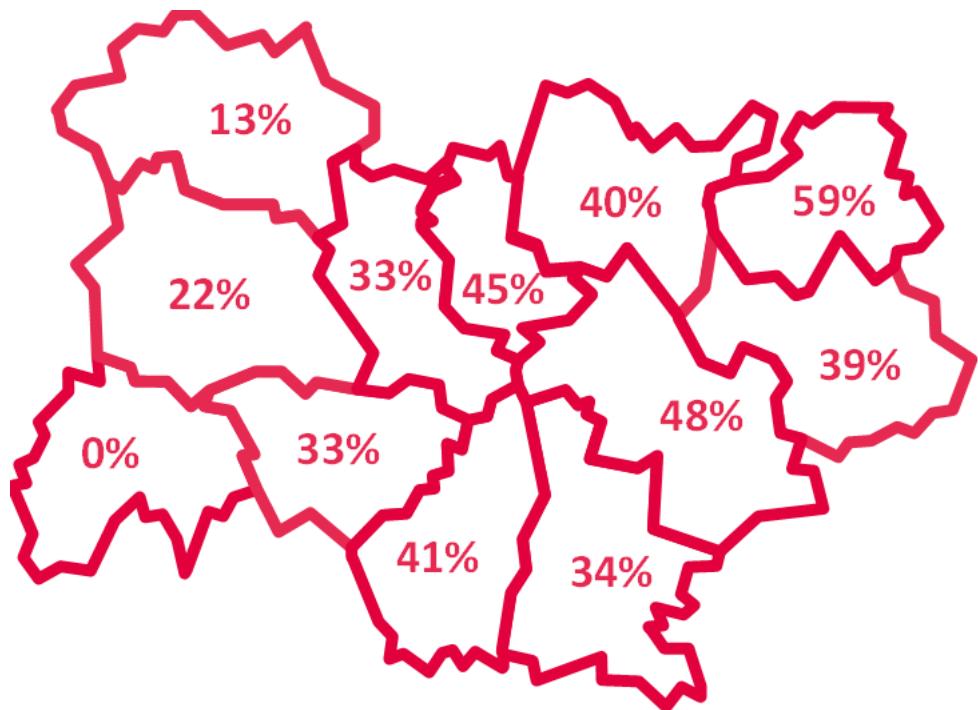
Dans la lignée d'une année 2022 marquée par une hausse de la mobilisation des outils financiers du Mouvement, l'année 2023 s'est vue symbolisée par une nouvelle hausse de nos engagements. Les principales explications tiennent aux besoins économiques d'adhérents ayant des perspectives de développement tout autant que de coopératives aux modèles économiques tendues (déséquilibre de la structure financière, baisse des marges,...) aux conséquences suivantes :

- Notre activité de création/reprise poursuit son retour vers un volume de dossier plus habituel conduisant à une plus grande sollicitation des outils financiers
- L'activité de SOCODEN se maintient à un haut niveau de sollicitation valeur (1 921 k€ vs moyenne 2020-2022 à 1 658 k€) et en volume (41 interventions contre 35 en moyenne entre 2020-2022).
- Le dégel des investissements porté par les coopératives, du fait d'une visibilité économique retrouvé, a conduit à un accroissement de 87 % du volume de dossiers traités par SOFISCOP (organe de garantie).
- Le recours à nos outils de haut de bilan connaît une amélioration. Cette activité s'inscrit dans un contexte de taux bancaire qui reprend une tendance haussière. La Banque centrale européenne a maintenu ses taux d'intérêt tout en estimant que son cycle de resserrement monétaire n'est pas finalisé. En conséquence, les taux d'emprunt de prêts classiques sont en hausse, rendant plus compétitives de nos interventions.

En synthèse, notre activité s'est articulée à la fois sur un plus grand nombre de dossiers de coopératives avec un ticket d'intervention maintenu à un haut niveau.



Le taux de présence des outils financiers par département :



Au 31 décembre 2023, nos outils financiers étaient actifs dans **236 coopératives**, soit près de 40 % des adhérents. Un taux de présence stable par rapport à l'année dernière. À noter une faible présence de nos outils sur les départements du Cantal et de l'Allier.

4.6.2 L'assistance financière

Le temps passé total s'est élevé à 131 jours (volume en hausse par rapport à 2022), soit un coût global de 48 k€ (hors frais de déplacements).

Rappelons que l'ensemble de ces coûts est pris en charge par l'UR Auvergne-Rhône-Alpes.

Le coût global régional de la mission représente, hors temps passé par les membres du CEFR, 1 % du montant des engagements de l'exercice (1 % en 2022).

En jours	2018 Aura	2019 Aura	2020 Aura	2021 Aura	2022 Aura	2023 Aura
Temps passé par l'AF	174	120	120	120	106	131
Nombre de CEFR + comité d'engagement Transméea	19	19	11	13	13	29
+ consultation écrite et/ou comité téléphonique	0	0	8	0	5	15

Le CEFR et le Comité TRANSMÉA se sont réunis à 29 occasions en présence ou à distance, afin d'émettre un avis aux 86 dossiers qui ont été soumis. Cela démontre la mobilisation du Mouvement à auditer les demandes des adhérents ou futurs adhérents.

4.6.3 Les sinistres

Après une année 2020 et 2021 marquée par un niveau particulièrement bas de la sinistralité, l'année 2023 se révèle plus proche de nos taux normatifs. Nous n'avons constaté que 14 dossiers concernés. Cette statistique s'explique très essentiellement par des effets de conjonctures économiques teintés par la hausse des matières premières et du coût de l'énergie. La baisse des marges en conséquence de ces hausses, réduit les résultats économiques des structures rendant de plus en plus difficile le remboursement de leurs dettes.

4.7 Alter'Incub Auvergne-Rhône-Alpes

Au cœur de l'ambition d'Alter'Incub AURA se trouve la volonté faire de la coopération le moyen de bâtir des solutions entrepreneuriales, innovantes et pérennes en réponse aux enjeux sociaux (besoins sociaux et enjeux environnementaux) des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes. Alter'Incub met en œuvre cette vision en accompagnant les projets collectifs d'innovation sociale de l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'activité.

Dans la continuité des évolutions incrémentales mises en œuvre ces dernières années, l'offre expérimentée dès septembre 2023 repose sur **4 principes-clés** :



SUR-MESURE

Adapter au maximum l'accompagnement aux besoins des porteurs de projets



MODULAIRE

Favoriser un accompagnement souple et non-linéaire



COLLECTIF

Mettre l'intelligence collective au cœur de l'accompagnement



ACCESIBLE

Programme non payant, intégralement pris en charge par nos financeurs

Ces 4 principes sont au cœur des différentes modalités d'accompagnement proposées dans chacun de nos **3 programmes** :

Entreprendre demain

Un programme collectif d'un mois pour valider le potentiel d'innovation et de transformation sociale de son projet et muscler sa démarche d'entrepreneuriat collectif

Bâtir demain

Un accompagnement sur-mesure de 6 mois, renouvelable jusqu'à 2 ans pour structurer son projet d'innovation sociale et sa démarche de coopération

Développement

Un programme de 6 mois pour les structures de l'ESS de la Métropole de Lyon souhaitant développer leur activité et continuer à grandir, co-porté par Ronalpia et le GRAP



Afin d'ajuster l'organisation à ses ambitions réaffirmées, Alter'Incub AURA s'est dotée d'une nouvelle organisation, notamment en termes de pilotage opérationnel de l'activité, ainsi que d'une équipe étayée pour renforcer ses capacités d'accompagnement et son maillage des territoires.

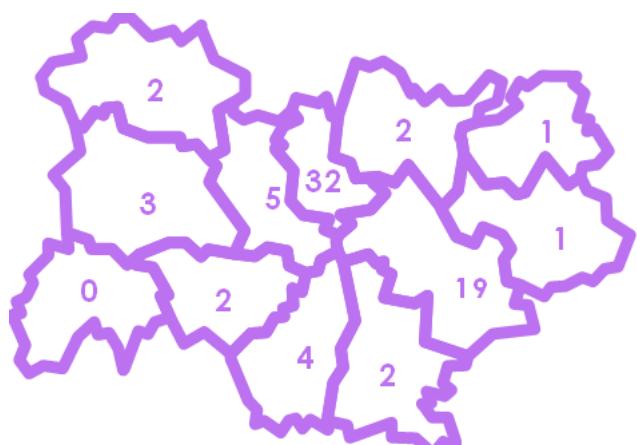
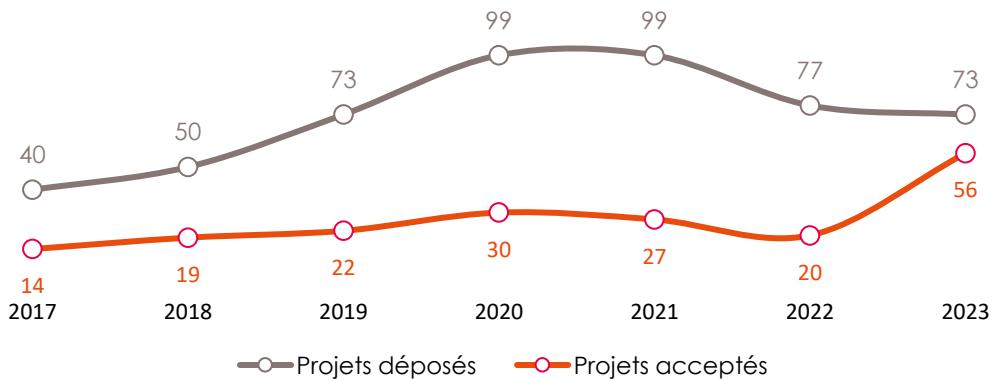
Le pilotage opérationnel des activités a été repris début 2023 par Léna Demengeon, déléguée innovation sociale depuis 5 ans, et Olivia Cheucle, déléguée innovation sociale depuis 2 ans au sein d'Alter'Incub. Assurant le pilotage stratégique, financier et administratif de l'activité ainsi que la coordination de l'équipe, des programmes et de la montée en compétences, elles sont garantes de la bonne mise en œuvre de la stratégie définie collectivement.



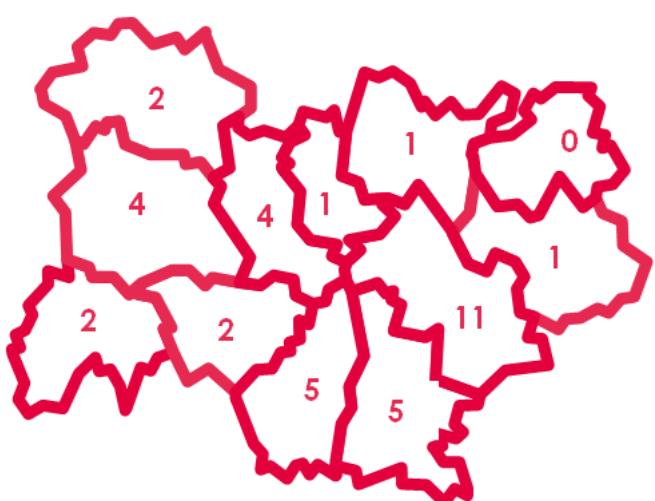
L'équipe Alter'Incub est aujourd'hui composée de 6 consultantes généralistes ayant pour mission de faire émerger des projets sociaux, environnementaux ou sociétaux, à caractère socialement innovant. En complément, l'équipe a été renforcée en 2023 d'un chargé de programmes, embauché à l'issue de son stage de fin d'études. Une chargée de communication est dédiée au rayonnement de l'incubateur à l'externe.

Alter'Incub a accompagné **56 projets** et **127 porteurs de projets** en 2023, tous programmes confondus, après avoir reçu et analysé **73 candidatures**.

Indicateurs d'entrées



Origine géographique des candidatures reçues en 2023 (tous programmes)



Origine géographique des projets accompagnés en 2023 (tous programmes)

Afin d'identifier les projets collectifs d'innovation sociale, Alter'Incub travaille en lien étroit avec les partenaires de l'écosystème entrepreneurial et de l'économie sociale et solidaire. En 2023, 88% des dossiers de candidature déposés ont été orientés vers Alter'Incub par des structures issues du monde de l'innovation, de l'émergence ou de la création d'entreprise, grâce au travail d'ancrage territorial et de proximité réalisé par l'équipe.

Sur l'ensemble de l'année 2023, ce sont



environ 180 candidats potentiels qui ont été rencontrés, individuellement ou lors d'ateliers en visioconférence ou en présentiel. Afin de faciliter l'orientation des candidats, nous avons mis en place cette année des webinaires de présentation et d'échange, toutes les deux semaines. En complément, des ateliers en présentiels ont été proposés sur les territoires, notamment à Bourbon l'Archambault (03) et à Saint-Etienne (42), où un petit-déjeuner d'information a été organisé en partenariat avec les acteurs de l'accompagnement engagé dans les locaux de Saint-Etienne Métropole.

4.7.1 Entreprendre demain

Créé en 2023 face à l'évolution des besoins des porteurs de projets collectifs, ce programme adresse le double constat suivant :

- la nécessité, toujours existante, de diffuser les préceptes et principes de l'innovation sociale pour transformer durablement la société,
- la volonté croissante des porteurs de projets d'entreprendre collectivement malgré leurs difficultés à constituer un collectif solide, pertinent et pérenne.

En ce sens, le Programme Entreprendre demain, s'adressant à la fois aux collectifs déjà constitués et aux individus seuls souhaitant entreprendre collectivement, s'articule autour de 2 objectifs-clés : valider le potentiel d'innovation et de transformation sociale des projets accompagnés et muscler leur démarche d'entrepreneuriat collectif.



Décliné en quatre journées de formations-actions, réparties sur un mois, l'accompagnement permet aux porteurs de projets accompagnés de passer de l'idée au concept, tout en renforçant leur connaissance de l'innovation sociale et de l'Economie Sociale et Solidaire. A l'issue des journées collectives, un temps individuel est proposé avec le délégué innovation sociale d'Alter'Incub pour réaliser un diagnostic du projet au regard des caractéristiques de l'innovation sociale² et envisager la poursuite de l'accompagnement au sein de l'écosystème.

A l'occasion des deux premières sessions d'Entreprendre demain, ce sont **11 projets** qui ont été accompagnés, soit **16 porteurs de projets**, dont la majorité étaient seuls dans leurs projets mais souhaitaient entreprendre collectivement. Parmi ces 11 projets, 4 ont été réorientés à la suite de la sélection réalisée pour le programme Bâtir demain et un projet est en cours de finalisation de sa création en SCOP à Souvigny dans l'Allier.

² Depuis ses débuts, Alter'Incub AURA s'appuie sur les Capteurs de l'Innovation Sociale, formalisés par l'Institut Godin, pour caractériser le potentiel d'innovation sociale des projets candidats et accompagnés.

« *Très complet* », « *dynamique* », « *intense et riche* » : les retours sont globalement positifs, le programme a été très bien reçu. L'un des principaux atouts évoqués par les participants, dans les questionnaires de fin de session, en est la durée, suffisamment courte pour être accessible, tout en proposant de réels apprentissages permettant de mieux concevoir les projets sous le prisme de l'innovation sociale. De plus, l'aspect collectif du programme a été unanimement apprécié, tant pour sa convivialité que pour les différents points de vue rassemblés, qui sont venus nourrir chaque projet.

4.7.2 Bâtir demain

Evolution du programme d'incubation historique mise en œuvre à partir de septembre 2023, le programme Bâtir demain vise à accompagner la structuration des projets collectifs d'innovation sociale, sur le temps long indispensable à la mise en œuvre d'une démarche de coopération et à la création d'une offre de valeur de rupture.



Ce programme s'adresse à la fois aux **collectifs de porteurs de projets**, constitués d'au moins 2 personnes souhaitant entreprendre collectivement pour répondre à des enjeux sociaux, sociétaux et/ou environnementaux des territoires, mais aussi aux **collectifs multi-acteurs**, rassemblant à minima 2 structures aux profils divers (statut, mission, objet social) souhaitant coopérer pour créer une nouvelle activité économique à finalité sociale et/ou environnementale.

Dans cette version revisitée, l'accompagnement est proposé pour **6 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois**, afin de s'adapter au mieux aux enjeux des projets accompagnés. Plusieurs modalités sont proposées afin de permettre aux porteurs de projets de trouver, au quotidien, les réponses et les appuis dont ils ont besoin :

- Un accompagnement individuel renforcé, avec un délégué innovation sociale dédié au projet et à son territoire d'implantation,
- Des ateliers mensuels d'inspiration et d'outillage délivrés par des experts de l'innovation sociale, de la coopération et de l'entrepreneuriat social,
- Des temps d'échanges entre pairs, mensuels animés par l'équipe Alter'Incub, pour encourager l'entraide et le partage entre porteurs de projets d'un même territoire,
- Une boîte à outils complète, réunissant ressources documentaires et outils concrets applicables à chaque étape de la structuration du projet,
- Des appuis techniques externalisés mobilisables selon les besoins pour débloquer des nœuds juridiques, fiscaux ou comptables.

L'accompagnement individuel de proximité reste l'élément central de la proposition de valeur d'Alter'Incub, avec en moyenne 1 jour par mois dédié par les délégués innovation sociale à chaque projet de leur territoire. A l'occasion des rendez-vous individuels mensuels, les délégués se déplacent auprès des porteurs de projets et proposent des temps de travail sur-

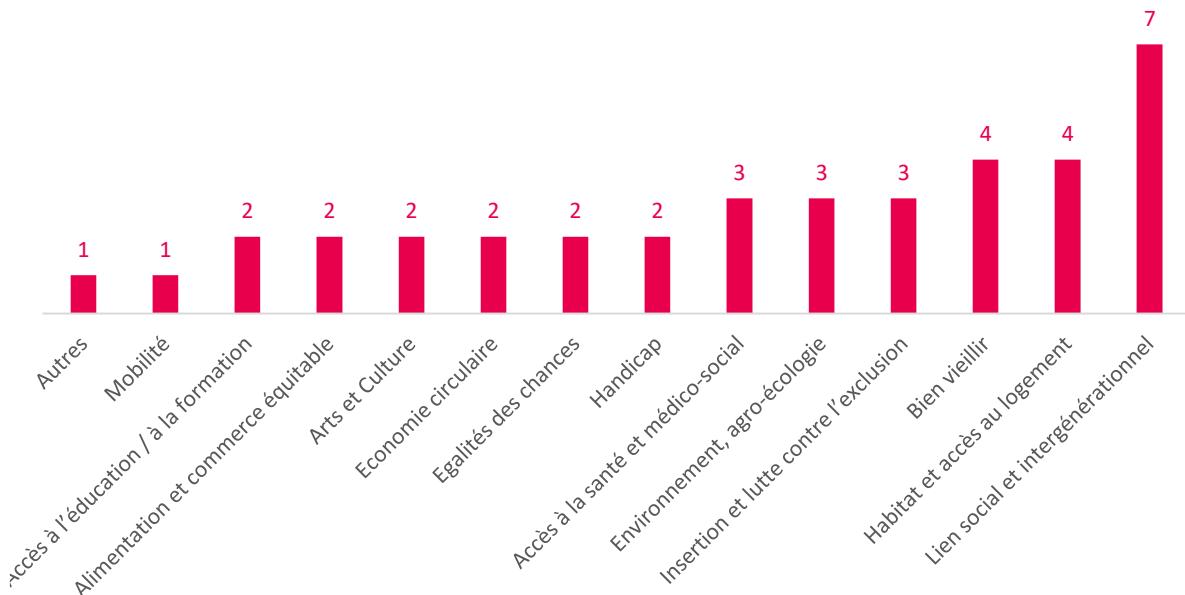
mesure, adaptés aux enjeux actuels des projets. Souvent proposés sous forme d'ateliers, ces rendez-vous mobilisent l'intelligence collective pour faire émerger les solutions et faire avancer le projet, que ce soit au sein de l'équipe-projet opérationnelle ou auprès de l'ensemble du collectif et des parties prenantes impliquées.

En 2023, Alter'Incub a accompagné, dans son programme Bâtir demain, **38 projets collectifs d'innovation sociale** entrés en accompagnement entre 2021 et 2023. Au plus haut de l'année 2023, ce sont 25 projets qui ont été suivis simultanément par les référentes territoriales. À la suite de l'appel à projets national, **13 projets ont débuté leur accompagnement en octobre**.



Flux de projets accompagnés simultanément en 2023 sur Bâtir demain

Thématiques des projets accompagnés en 2023 sur Bâtir demain



Dans la continuité des tendances observées ces dernières années dans l'incubateur, le portrait-robot des **104 porteurs de projets accompagnés** reflète 4 impacts-clés de l'innovation sociale sur le monde de l'entrepreneuriat :

- La promotion de l'entrepreneuriat féminin
- Une solution d'évolution professionnelle pour les personnes en emploi
- Une réponse pour les personnes sans emploi
- Des perspectives pour l'entrepreneuriat des séniors (ici indiquées comme « inactives »).

4.7.3 Programme Développement

Depuis 2019, Alter'Incub et Ronalpia se sont alliés pour proposer aux structures de l'ESS de la Métropole de Lyon un programme d'accompagnement adapté aux enjeux du développement et de la croissance de leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. A l'écoute des évolutions du territoire, ce programme s'est déjà ajusté à plusieurs reprises pour proposer une solution d'accompagnement adaptée aux enjeux actuels, notamment en proposant un appui autour du rebond à la suite de la crise de la Covid.

En 2023, Alter'Incub et Ronalpia se sont alliés avec le GRAP, le Groupement Régional Alimentaire de Proximité, pour adresser les enjeux spécifiques des structures qui contribuent à renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et à favoriser l'accessibilité de tous les publics aux solutions d'alimentation durables et de qualité. En effet, ces structures ont été particulièrement mises à mal par l'inflation galopante et font face à de nombreux défis à relever. La Métropole de Lyon a ainsi sollicité Alter'Incub, Ronalpia et le GRAP pour imaginer une offre d'accompagnement adaptée à leurs problématiques.



Pendant 6 mois, le Programme Développement a accompagné un ensemble de 15 structures de l'ESS en croissance, dont 10 « généralistes » et 5 « alimentaires ». L'entrée du GRAP dans le dispositif et la mise en place de modalités d'accompagnement dédiées à l'alimentation ont encouragé de nombreuses structures œuvrant sur le champ de



l'alimentation durable à candidater : parmi elles, ce sont plus spécifiquement les structures ayant des enjeux de production, de logistique, d'approvisionnement et de transformation alimentaire qui ont été intégrés dans le parcours « alimentaire ».

4.7.4 Perspectives 2024

Après une année 2023 riche en réflexions et ajustements pour Alter'Incub Auvergne-Rhône-Alpes, l'année 2024 sera dédiée à la stabilisation et à l'approfondissement de nos actions, notamment sur le volet de la prescription et des relations partenariales.

Le premier semestre 2024 sera dédié à la finalisation du déploiement de la nouvelle offre d'accompagnement, avec la mise en place de la dynamique de parrainage sur le programme Bâtir Demain. Une phase d'évaluation critique de la nouvelle offre sera réalisée par l'équipe afin de poursuivre les efforts d'amélioration continue et d'adaptation constante de l'offre aux besoins des collectifs de porteurs de projets et collectifs multi-acteurs. En ce sens, un plan de formation a été réfléchi fin 2023 et sera mis en œuvre pour l'équipe Alter'Incub, et en priorité les nouveaux arrivés, afin que le niveau d'expertise proposé soit toujours en adéquation avec les attentes des projets accompagnés.

Le développement des partenariats et de la prescription territoriale restera une préoccupation majeure en 2024, avec une volonté de poursuivre les actions en faveur de l'ancrage local des équipes et de l'accompagnement. En ce sens, Alter'Incub et AGF SCOP Entreprises s'implanteront dans un local à Saint-Etienne, partagé avec d'autres acteurs de l'accompagnement de projets d'ESS (Ronalpia, Entrepreneurs dans la Ville). Le renforcement des liens avec les collectivités territoriales sera priorisé sur 2024, à travers le renouvellement de l'événement « Synergies ESS » avec la Ville de Lyon notamment. Vecteur d'innovation sociale, Alter'Incub continuera à être un terrain d'expérimentation pour les chercheurs, et à mener des travaux conjoints avec ces derniers. Un premier temps fort est déjà prévu début 2024 : la restitution des travaux menés avec la Chaire ESS de l'Université de Lyon 2 sur l'ancrage territorial, le 16 janvier prochain à l'Hôtel de Métropole.

En complément de ces axes stratégiques de développement de l'offre d'accompagnement et d'élargissement de l'écosystème partenarial, un chantier sera lancé en 2024 sur l'animation de la communauté des structures accompagnées, aujourd'hui au nombre de 197. En effet, la nouvelle offre Alter'Incub vise à encourager l'entraide entre les porteurs de projets et la mise

en réseau, ce qu'il semble pertinent de faire vivre dans le temps, même une fois l'accompagnement terminé.

Fidèle à sa raison d'être, Alter'Incub continuera de placer la coopération au cœur des solutions d'accompagnement proposées, en capitalisant sur les retours des porteurs de projets, en s'appuyant sur ses partenaires et l'écosystème ESS pour compléter son offre et proposer des parcours sans coutures, et en imaginant des temps favorisant la co-construction.

5 PERSPECTIVES

Nous le savons, pour 2024, les coopératives d'Auvergne-Rhône-Alpes devront naviguer dans un contexte économique complexe, marqué par des défis persistants en matière de coûts, de recrutement et de commerce, tout en cherchant des opportunités de croissance et d'innovation pour rester compétitives.

Nos coopératives sont marquées par une situation contrastée où l'on observe à la fois une dynamique de chiffre d'affaires en même temps qu'une hausse des défaillances pour cause économique. Nous le comprenons, la période est sensible et le Mouvement coopératif doit répondre présent.

Nous devrons ainsi être au rendez-vous des entreprises désireuses d'assouvir des ambitions de développement et celles dans le besoin d'appui pour traverser la tempête.

Les enjeux sont multiples et parmi eux, nous retrouvons la transition écologique. Nous voulons intégrer pleinement dans nos missions le rôle d'acteur du changement et de la transition économique et sociétale. Nous poursuivrons nos efforts dans ce domaine en adressant auprès de nouvelles filières nos services d'accompagnement. Nos effets d'expérience, par le déploiement de nos expertises, nous serviront à peaufiner les réponses que vous attendez. Naturellement, nous ne pourrions être cohérents qu'en étant exemplaires. Nous viserons à être moins impactant sur l'environnement, par une meilleure maîtrise de nos actions génératrices de carbone et intégrerons progressivement la RSE comme un critère de choix de nos achats et de notre organisation.

Pour soutenir nos adhérents, il nous faut être proche. Proche dans nos relations et proche de vos besoins. C'est pourquoi, nous viserons à améliorer le fonctionnement de nos agences par la recherche d'autonomie et d'interdépendance. Nous éprouvons le sentiment qu'il est nécessaire d'aller plus loin en termes de territorialisation et d'organisation pour déployer plus fortement tout le potentiel de nos services. Cette démarche ne peut être efficace que si elle est associée avec une meilleure transversalité dans le travail de nos équipes, une meilleure capacité de gestion par projet, un lien plus étroit avec les élu·e·s du Mouvement et une Direction encore plus collégiale. Être proche passe également par des réponses adaptées aux besoins. Nous veillerons à renforcer les expertises dans nos cœurs de métiers et à repenser nos parcours d'accompagnement (innovation, appui aux difficultés, RSE, appui au développement). Au-delà de répondre aux besoins, nous chercherons également à anticiper ceux de demain, pour faire émerger de nouvelles expérimentations tout en gardant à l'esprit le souci d'apporter une plus grande valeur ajoutée.

Notre Mouvement s'est construit avec le souhait de grandir, c'est pourquoi, nous chercherons à être plus influents et moins dans l'entre-soi par l'affirmation de nos

convictions. Nous souhaitons renforcer nos interactions avec l'écosystème ESS en proposant plus de projets communs. Cette politique d'ouverture élargira le champ de nos bénéficiaires et de nos activités en conséquence. Au-delà de ce qui est déjà là, nous explorerons de nouveaux projets dans une logique de rayonnement. Notre politique de développement explorera de nouveaux axes de croissance et des objectifs cohérents avec nos intentions stratégiques.

Toutes ses ambitions sont réalistes grâce à l'engagement d'une équipe qui ne cesse de grandir, d'expérience en expérience. Aussi, nous travaillerons notre politique RH pour qu'elle résonne avec l'émergence de nouvelles attentes et qu'elle soit plus inclusive, garante de solidarité (avec des engagements externes) et d'enracinement (fidélisation) comme l'accomplissement d'un progrès social. Une équipe qui évolue avec une marque employeur réelle et sérieuse.

Annexes :

Répartition des coopératives bénéficiant d'un financement :

Encours actifs au 31/12	Nombre de coopératives bénéficiant d'un financement	Nombre d'adhérents	Taux
Ain	10	25	40%
Allier	2	16	13%
Ardèche	15	37	41%
Cantal	0	7	0%
Drôme	21	62	34%
Isère	56	116	48%
Loire	9	27	33%
Haute-Loire	5	15	33%
Puy de Dôme	10	49	20%
Rhône	84	187	45%
Savoie	11	28	39%
Haute-Savoie	13*	22	59%
Total	236	591	40%

*une coopérative dont le siège était initialement en Haute Savoie s'est installée dans le Gard

Répartition des engagements financiers globaux

Engagements globaux	2020 Aura	2021 Aura	2022 Aura	2023 Aura	Variation 22/23
Nombre de coopératives bénéficiaires	56	33	57	67	18%
Nombre d'interventions					
Socoden	36	24	46	41	-11%
Sofiscop	24	15	19	35	84%
SEP	0	0	0	3	>100%
Scop Invest	0	2	1	0	<100%
Transméra	2	1	3	3	0%
Total	62	42	69	82	19%
Montants en K€					
Socoden	1 050	1 186	2 737	1 921	-30%
Sofiscop	1 030	968	615	1 332	>100%
SEP	0	0	0	150	>100%
Scop Invest	0	350	150	0	<100%
Transméra	130	75	385	740	92%
Total	2 210	2 579	3 887	4 143	7%

Focus sur l'activité financement des Créations/Reprises

Créations/Reprises	2020 Aura	2021 Aura	2022 Aura	2023 Aura	Variation 22/23
Nombre de coopératives bénéficiaires	16	19	22	28	27%
Nombre d'interventions					
Socoden	13	19	22	19	-14%
Sofiscop	4	6	3	14	>100%
SEP	0	0	0	0	0%
Scop Invest	0	0	0	0	0%
Transméea	2	1	3	2	-33%
Total	19	26	28	35	25%
Montants en K€					
Socoden	467	693	780	779	0%
Sofiscop	177	167	87	594	>100%
SEP	0	0	0	0	0%
Scop Invest	0	0	0	0	0%
Transméea	130	75	385	240	-38%
Total	774	935	1 252	1 613	29%

Le financement de nouvelles coopératives représente 39 % des montants versés en 2023, à un niveau supérieur à celui de 2022 (32 %) et au-delà de la moyenne des interventions sur les trois dernières années (36 % entre 2021 et 2023). Par ailleurs, en nombre de dossiers, le volume est au-delà de la moyenne constatée entre 2021 et 2023 (23 dossiers) et s'établit pour 2023 à 28 dossiers. L'observation de la hausse en valeur s'explique par un élan retrouvé sur le champ de la RES. Les valorisations des fonds de commerce sont moins impactées par les conséquences de la crise sanitaire, incitant les cédant·e·s à relancer des opérations de transmission. En parallèle, nous maintenons notre capacité de co-financement sur les dossiers avec des relations partenariales de plus en plus étroites avec France Active, auprès de qui nous partageons les interventions. Ces mobilisations étant par ailleurs complétées par nos partenaires bancaires historiques que sont le Crédit Coopératif, la Nef et la Caisse d'Epargne.